

Thématique : Actualiser vos connaissances et vos pratiques RH dans le calcul des avantages sociaux et frais professionnels et mesurer les impacts en cotisations sociales

Programme de formation

(S'agissant de sujets d'actualités, certaines thématiques peuvent être modulées en fonction des participants)

Activité 1 : Valider les connaissances et des pratiques d'évaluation d'avantages sociaux

- Les bons d'achats avec ou sans CSE
- Les chèques vacances avec ou sans CSE
- Les repas fournis gratuitement
- La majoration des heures supplémentaires en cas d'avantages sociaux
- Le calcul des absences en cas d'avantages sociaux

Activité 2 : Valider les connaissances et des pratiques d'évaluation des frais professionnels engagés par les salariés en déplacement

- Le principe des frais professionnels et frais d'entreprise
- Le principe des frais réels et des allocations forfaitaires
- L'évaluation des dépenses engagées par le salarié en situation de déplacement professionnel
- Le salarié en déplacement professionnel, contraint d'utiliser un véhicule utilitaire de l'entreprise
- Le salarié en déplacement professionnel, contraint d'utiliser son propre véhicule

Informations générales ¹

Objectifs pédagogiques :

Actualiser les techniques de paie d'administration du personnel, pour sécuriser les process internes ou déclaratifs relatifs aux changements législatifs en 2021-2022 (BOSS)

Délai d'accès à la formation :

Inscription possible jusqu'à 15 jours calendaires avant la formation. En deçà, nous contacter

Les méthodes mobilisées :

Avant : un questionnaire de connaissances des pratiques

Pendant : mini-cas en recherchant des actions correctives, exposés et échanges inter actif d'expériences, accès à la base du BOSS par le formateur et le participant

Après : Un questionnaire d'évaluation des connaissances et de satisfaction

Accessibilité aux personnes

handicapées : contactez-nous, en cas de situation de handicap, pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

Modalités d'accès à la formation :

Le formulaire d'inscription

Un questionnaire de connaissances des pratiques à retourner avant la formation

Modalités d'évaluation :

Quiz d'évaluation des acquis de connaissances, à froid

Enquête de satisfaction

Formalisation à l'issue de la formation :

Attestation des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et modalités réalisées)



Public visé :

Ayant à gérer la paie ou à administrer la gestion du personnel dont le traitement de frais professionnels et d'avantages sociaux



Prérequis :

Matériel : Disposer d'un ordinateur et d'un accès internet.



Date et nombre de participants ² :

14 décembre 2021
15 février 2022
16 juin 2022



Durée : 3h30

Accueil et accès pour connexion, tour de table 30 mn
Ateliers et échange : 2h30
Evaluation à chaud, questions 30 mn



Lieu :

Distanciel (TEAM)



Tarif :

250 €/HT/session/participant



Contact électronique :

formation@bakertillystrego.com

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la session de formation

¹ les conditions générales de vente, le règlement intérieur et le registre d'accessibilité sont accessibles sur notre site internet

² Session assurée avec un minima de 2 participants et limitée à 10 participants.

Profil des intervenants

**Liliane COUTANTIN****Expert-Comptable - Directrice Opérationnelle Pôle Expertise RH & Sociale**

Plus de 20 ans d'expérience dans l'expertise technique RH et sociale auprès de nos clients associés à mon parcours d'expert-comptable et d'ingénierie de la formation, me permettent de disposer d'une vision stratégique et pédagogique au service des entreprises et de leurs dirigeants. Je suis également responsable de l'Académie Baker Tilly STREGO et formatrice dans des établissements

**Frédérique LOURIE****Manager Expertise RH et Sociale**

J'accompagne et conseille les TPE, PME sur toutes leurs interrogations en matière de ressources humaines et technicité de paie en lien avec les actualités. Mon importante expérience professionnelle aussi bien en entreprise qu'en cabinet d'expertise comptable me permet de me positionner en tant qu'experte en droit social, relations humaines, en management et technique de paie.

**Géraldine HUCHON****Chargée de mission Expertise RH et Sociale**

Plus de 20 ans en cabinet d'expertise comptable comme responsable de dossier social, puis chargée de missions expertise RH et sociale, me permettent d'accompagner des collaborateurs, de former des gestionnaires paie et des élèves de licence professionnelle, dans le domaine de la paie et de l'administration du personnel. Je suis également engagée dans l'ingénierie des formations.